

Prévenir la radicalisation des jeunes



Ce livret est un outil de prévention de la radicalisation des jeunes à l'usage des chefs d'établissement et des équipes éducatives. Il caractérise le phénomène de radicalisation et propose à la vigilance des personnels un certain nombre de ses signes repérables. Enfin, il indique ce qu'il convient de faire lorsque ces signes ont été observés.

QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation, c'est l'action de rendre plus intransigeant le discours ou l'action. La radicalisation peut s'exprimer par la contestation violente de l'ordre public et de la société, ainsi que par la marginalisation vis-à-vis de celle-ci. Phénomène pluriel, la radicalisation peut affecter des individus isolés comme des groupes, selon des idéologies diverses.

La radicalisation relève d'un processus « d'emprise mentale » qui trouve sa source dans l'environnement de l'individu, le plus souvent aujourd'hui par le biais de l'exposition à des contenus extrémistes diffusés sur Internet. Selon la

MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), « l'emprise mentale » se caractérise par :

► **une rupture avec les modalités antérieures** de comportements, jugements, valeurs, sociabilités individuelles, familiales et collectives ;

► l'acceptation par une personne que sa personnalité et sa vie affective, cognitive, relationnelle, morale et sociale, soient modelées par des suggestions, injonctions, idées, valeurs, **doctrines imposées par un tiers** ;

► **l'adhésion et l'allégeance inconditionnelle**, affective, comportementale, intellectuelle, morale et sociale à une personne ou à un groupe, conduisant à une obéissance absolue, une crainte des sanctions et une impossibilité de croire possible de revenir à un mode de vie antérieur ou d'en choisir un autre, étant donné la certitude imposée que le nouveau mode de vie est le seul légitime.

Dans les cas les plus extrêmes, ce processus peut entraîner **une attitude susceptible de conduire jusqu'à l'extrémisme et au terrorisme**.

L'action préventive a vocation à repérer le plus tôt possible les signes de cette radicalisation. Plus tôt le risque d'exposition à un endoctrine-

ment sera repéré, plus tôt l'équipe éducative pourra donner l'alerte et éviter ainsi la rupture radicale (avec l'École, la famille, la société)

et l'exposition à des opérations de recrutement et/ou de passage à des actes violents.

QUELS SONT LES SIGNES D'ALERTE ?

Bien que parfois difficile à repérer, le processus de radicalisation se traduit le plus souvent par une rupture rapide. Si un seul indice ne permet pas de conclure à la radicalisation, les changements de comportement suivants peuvent attirer l'attention.

Rupture relationnelle aggravée ou généralisée avec les camarades, les amis, les divers entourages et abandon des activités périscolaires.

Rupture avec l'école : contestations répétées d'enseignements, multiplication des absences, déscolarisation soudaine.

Rupture avec la famille : limitation de la communication avec les proches, tentatives de fugue.

Nouveaux comportements dans les domaines suivants : alimentaires, vestimentaires, etc.

Modification de l'identité sociale et des discours :

- ▶ Propos antisociaux virulents ou violents.
- ▶ Multiplication des tensions ou des conflits avec autrui.
- ▶ Rejet et discours de condamnation de la société occidentale concernant son organisation, ses valeurs, ses pratiques (consumérisme, immoralisme...)
- ▶ Rejet systématique des instances d'autorité : parents, éducateurs, professeurs, etc.
- ▶ Rejet des différentes formes de la vie en collectivité, repli sur soi, mutisme.

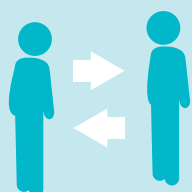
Intérêt soudain pour telle religion ou telle idéologie, manifestement excessif et exclusif.

Socialisation réduite aux réseaux sociaux, fréquentation de sites à caractère radical, adhésion à des discours extrémistes sur ces réseaux.

Discours relatifs à la « fin du monde » et fascination manifeste pour les scénarios apocalyptiques.

Ces signes, plus ou moins visibles, touchent aussi bien des préadolescents, des adolescents que des jeunes adultes, toutes classes sociales confondues, parfois en situation d'isolement, d'échec scolaire et/ou de désaffiliation. Le processus de radicalisation peut également toucher des jeunes qui semblent parfaitement insérés, vis-à-vis desquels la vigilance de la famille n'a pas été mise en alerte. Enfin, il peut affecter des enfants et des jeunes gens victimes d'un milieu en proie à cette radicalisation.

QUE FAIRE FACE À CES SIGNES OU SITUATIONS ?



Face à ces signes ou situations, la règle majeure est de ne pas rester seul et de partager les informations avec l'équipe de direction.



En cas de situation jugée préoccupante, tout personnel de l'Éducation nationale a obligation de la signaler à des fins de protection au procureur de la République (article 40 du Code de procédure pénale).



Dans tous les cas, le recteur et/ou l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale est informé sans délai de cette situation.



En cas de préoccupation exprimée par les familles d'élèves mineurs, il leur sera utilement rappelé que le titulaire de l'autorité parentale peut, conformément à l'article 371-3 du Code civil, faire opposition, sans délai, à la sortie de France de l'enfant en cas de crainte de départ à l'étranger, notamment sous l'influence de mouvements radicaux.

DISPOSITIF INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION



N° Vert

0 800 005 696

Centre national d'assistance
et de prévention de la radicalisation

Un Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (plateforme téléphonique) est chargé d'écouter les familles, d'informer, de recueillir les différents éléments de la situation et d'orienter vers les services compétents, en particulier pour un accompagnement social des familles et des jeunes concernés.



Formulaire en ligne

Les situations inquiétantes peuvent être signalées à l'aide d'un **formulaire en ligne**, à partir du lien suivant :

www.stop-djihadisme.gouv.fr/formulaire

Une prise en charge au bénéfice des jeunes et des familles **peut alors être effectuée par une cellule départementale dédiée**, sous le pilotage du préfet de département, composée des services de l'État, des collectivités territoriales et d'associations. Un référent de parcours est désigné par cette cellule pour un suivi spécifique des jeunes concernés.



www.stop-djihadisme.gouv.fr

Comprendre, agir, décrypter, se mobiliser : ce site consacré à la prévention de la radicalisation et à la lutte antiterroriste s'adresse au **grand public**, aux **proches de jeunes** (professeurs, associations) ainsi qu'aux **jeunes eux-mêmes**.